



Le 1er décembre 2015

**Chers collègues,**

Objet: Tribunal canadien des droits de la personne sur les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations

Nous pouvons confirmer que la décision du Tribunal canadien des droits de la personne est attendue sur cette affaire historique et je continue d'être optimiste quant aux résultats pour les enfants.

Cependant, c'est avec grande tristesse que je vous informe du décès de l'un des membres du Tribunal, M. Bélanger, le 27 novembre 2015. Le Tribunal a assuré les parties que la décision sera annoncée malgré cet événement tragique et j'espère que vous vous joindrez à nous pour envoyer vos prières et condoléances à la famille de M. Bélanger et à ses collègues du Tribunal canadien des droits de la personne.

M. Bélanger a été un homme d'une grande intégrité, qui a fait preuve de gentillesse et de dévouement et il me réconforte de savoir que l'histoire sacrée de nos enfants lui a été présentée ainsi qu'à deux autres membres du groupe d'experts pour délibération.

Je vous informerai de toute évolution de la situation et je vous remercie pour votre soutien et vos conseils dans cette importante affaire.

Respectueusement,

Cindy Blackstock  
Directrice générale  
Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada